



Le 27 novembre 2020, Tours

VIABILITE HIVERNALE 2020/2021

Le Conseil départemental met en place son service hivernal **du lundi 30/11/2020 au lundi 01/03/2021**. En cas d'intempéries (verglas, pluies verglaçantes, neige, températures très basses...), il intervient pour résoudre les difficultés de circulation sur 1400 Km de routes départementales constituant le "Réseau Prioritaire".

La Direction des Routes et des Transports dispose d'agents placés, par roulement, en astreintes, mobilisables 24h / 24h et 7j / 7j. Pendant toute la durée du service hivernal, **environ 200 agents interviendront dans le dispositif d'astreinte.**

Ce qui représente chaque semaine :

- 1 cadre de permanence qui assure la prise de décision en cas de difficultés ne rentrant plus dans une situation normale,
- 1 coordonnateur qui assure à l'échelle départementale la coordination et l'échange d'informations,
- 4 patrouilleurs qui assurent la surveillance et l'inspection d'un réseau défini et décident du déclenchement des interventions,
- 28 agents chargés des interventions de salage et de déneigement en cas de déclenchement,
- 1 agent responsable du site de Saint-Pierre-des-Corps qui assure la gestion des stocks de sel et les interventions mécaniques,
- 1 agent mécanicien qui assure les interventions d'urgence sur les engins de service hivernal.

Mais aussi :

- 4 véhicules de patrouille,
- 14 camions de grande capacité avec lame et saleuse (dont 7 camions appartenant au CD, 7 camions en location et 1 en pool mutualisé en cas de panne),
- 16 dépôts de sel et saumure répartis dans les centres d'exploitation.

Une carte de viabilité hivernale est mise en ligne sur la page d'accueil du site internet (www.touraine.fr) du CD37 pendant toute la période. Elle est actualisée 2 fois par jour (à 7h par les agents volontaires du lundi au dimanche et à 14h en interne – sauf les dimanches et jours fériés où se seront les agents volontaires qui actualiseront la carte à 14h).

En moyenne, le coût du service de viabilité hivernale s'élève par an à environ 500 000 € (moyenne sur les 3 dernières années), et correspond à une consommation d'environ **2 500 tonnes de sel**.

→ Lien vidéo viabilité hivernale : <https://we.tl/t-hXemwsifU1>

Contact presse

Christine Mercier – cmercier@departement-touraine.fr

06.30.80.15.06 – 02.47.31.49.47

Viabilité hivernale - 2020/2021

Réseaux prioritaires

